



Ce rapport moral a été diffusé sous la forme d'un message vocal en français et en anglais sur les groupes WhatsApp de l'association le 13 avril 2024. Cette transcription est fidèle au message vocal, à l'exception de quelques corrections de forme pour en faciliter la lecture.

Ce dimanche 14 avril aura lieu l'Assemblée générale de l'Ardhis. C'est un moment important de la vie de l'association puisque, d'abord, les membres du Conseil d'administration, c'est-à-dire les personnes qui décident de la gestion au quotidien de l'association, vont présenter leur bilan : à la fois un bilan d'activité, c'est-à-dire qui fait vraiment le détail des activités qui ont été menées pendant cette année, notamment dans le rapport d'activité qui a été diffusé aux membres et qui sera un peu présenté demain à l'Assemblée générale dans un document assez long de 180 pages où il y a beaucoup de données sur l'activité de l'association et sur la demande d'asile LGBT en France.

Les administrateurs et administratrices présenteront également le bilan financier de l'association, un bilan qui est bon puisque il y a un budget qui augmente chaque année depuis plusieurs années et qui permet à l'association de faire de plus en plus d'activités.

Il y aura également des candidatures. Les membres pour l'année prochaine présenteront leur candidature pour une nouvelle élection.

Le Conseil d'administration présentera un budget également prévisionnel pour 2024 qui sera soumis au vote.

Enfin la dernière chose qui sera soumise au vote, c'est le rapport moral de la présidente et en l'occurrence, j'ai choisi de faire ce rapport moral sous cette forme en m'adressant directement à vous. Un rapport moral, c'est un exercice un peu difficile parce qu'il y a déjà beaucoup de choses qui sont présentes dans les éléments financiers, dans les éléments d'activité. C'est plutôt un exercice pour mettre en perspective ce qui s'est passé cette année et peut-être le futur de l'association.

Cette année, incontestablement il y a deux événements très marquants. Fin 2023, c'est l'adoption d'une loi asile et immigration en France qui a été adoptée avec les voix de l'extrême droite. Et c'est vraiment une loi qui - on s'y attendait, qui est très hostile aux personnes étrangères. C'est très hostile, qui porte en fait des idées contre les personnes étrangères et contre les personnes qui demandent l'asile en France. C'est une loi aussi pour laquelle l'adoption a duré très longtemps, mais pourtant, au moment où on pouvait la discuter, alors que l'Ardhis avait préparé des arguments, avaient sollicité des député-es qui allaient porter ce qu'on appelle des amendements, c'est-à-dire des propositions dans la loi pour tenir compte de la spécificité des personnes LGBT, et





bien le processus d'adoption de cette loi a fait que ces arguments-là n'ont pas été discutés et donc l'Ardhis n'a pas pu faire valoir tout un travail qu'elle avait fait avec les député-es qui votent la loi.

Dans cette loi, il y a des éléments sur l'asile, mais ce qui concerne le plus l'asile aujourd'hui, c'est ce qui vient d'être adopté à l'échelle européenne. Comme la France est membre de l'Union européenne, il faut savoir que le droit d'asile, c'est d'abord un droit qui est régi à l'échelle de l'Union européenne et donc la loi française souvent ne fait que retranscrire des choses qui sont décidées au niveau de l'Union européenne. L'Union européenne a adopté un pacte asile immigration qui lui, vraiment entraîne les États dans une fermeture de leurs frontières, notamment les États qui sont aux portes de l'Europe, avec des mécanismes de filtrage, des mécanismes de triage qui sont très inquiétants à nos yeux pour l'avenir du droit d'asile et contraire aux grands textes internationaux sur lesquels ce droit repose. Ce texte va toucher directement les personnes qui demandent l'asile, pas quand elles sont en France, mais quand elles essayent de venir en France, puisqu'on ne peut demander l'asile qu'une fois arrivé sur le territoire. C'est vraiment un contexte qui est un contexte qui nous inquiète et c'est difficile.

Quand on veut faire le bilan de cette année, on pense d'abord à ces deux événements. Mais, ce qui nous rend moins pessimiste, ou en tout cas qui nous rend un peu plus joyeux, c'est la situation de l'association. La situation de l'Ardhis aujourd'hui, c'est une association qui est en pleine expansion. Il y a 5 ans c'était une association qui n'avait pas de locaux, pas de salarié-es. Aujourd'hui, on a notre siège social qui est dans le 20e. On a aussi la Bulle qui a ouvert en 2023 et qui est vraiment un espace où on peut faire beaucoup de choses.

D'abord il y a eu vraiment eu un gros effort pour repenser les permanences d'accueil pour qu'elles soient moins difficiles, plus accueillantes, même si c'est pas toujours simple et qu'on sait que ce moment de rencontre avec l'association peut être un peu éprouvant. Vous devez faire vraiment preuve de patience. C'est aussi un endroit qui nous permet de faire Dimanche en famille et qui nous permet de faire la fête. Je suis très heureuse de ces moments qu'on partage ensemble parce que je crois que dans un parcours qui n'est pas toujours simple, il vous redonne un peu de courage et il vous redonne un peu de force pour affronter notamment la procédure d'asile. Et ça me rend très heureuse.

On est aussi dans une phase où on va avoir proposé de plus en plus d'activités, de plus en plus de de choses aux personnes qu'on reçoit et dont vous faites partie. Je pense au recrutement d'une deuxième intervenante sociale cette année, grâce à des subventions publiques et privées qu'on a trouvées, je pense au recrutement d'Anna, notre coordinatrice du pôle Asile qui nous permet, justement, d'avoir une gestion plus solide, plus professionnalisée, des permanences d'accueil, et qui nous a permis aussi de faire tout ce travail de plaidoyer vis-à-vis des député-es dans le cadre de la loi. Même si le résultat a été un peu décevant, le travail qu'elle a fait était remarquable.





ASSOCIATION POUR LA RECONNAISSANCE DES DROITS
DES PERSONNES HOMOSEXUELLES ET TRANS
À L'IMMIGRATION ET AU SÉJOUR



Tout ça continue d'avancer et nous permet aussi de proposer de plus en plus de services, notamment sur la question de la santé mentale, tous les ateliers que proposent Yu avec ses stagiaires et j'espère qu'on pourra augmenter le temps de travail de notre spy sur les questions de santé mentale, plus d'ateliers, plus de rendez-vous individuels.

J'espère qu'on pourra également proposer de nouvelles choses, peut-être des petits voyages, peut-être des activités, peut-être des choses qui permettent aussi de vous changer les idées.

Je pense que l'Ardhis, c'est une association qui s'occupe à la fois du droit des personnes LGBT, et à la fois du droit des personnes étrangères. Elle est vraiment au croisement de ces deux chemins et c'est ce qui lui donne son originalité, ce qui lui donne sa force. Aujourd'hui, c'est ce qui fait que, même malgré un recul des droits des personnes étrangères, on peut dire sans rougir que l'association continue de se développer et continue de grandir pour répondre aux défis qu'elle doit affronter. Tout cela est possible grâce à l'engagement de vous tous et toutes, grâce à l'engagement de tous et toutes les bénévoles et grâce au soutien du Conseil d'administration et j'espère que l'on pourra continuer cette année à relever ce défi.

Aude Rieu

ARDHIS

18, RUE HENRI CHEVREAU
75020 PARIS

WWW.ARDHIS.ORG
CONTACT@ARDHIS.ORG

